

19 avr 2022 -20:35

Sommet Thalassa: Déclaration finale

Ce 19 avril, les gouvernements belge et néerlandais ont organisé un Sommet Thalassa conjoint. Nous y avons dressé le bilan de notre intense coopération et avons discuté de la manière dont nous allions encore consolider nos relations particulièrement denses à l'avenir.

Ce quatrième sommet Thalassa intervient alors que nous nous trouvons à un tournant en Europe. Une fois de plus, nous devons défendre avec détermination notre modèle de société. Cela nécessite une coopération forte entre nos pays, en Europe et au-delà.

La Belgique et les Pays-Bas partagent les mêmes valeurs et principes. Il n'est donc pas étonnant que nous nous retrouvions à différents niveaux, dans un cadre Benelux, au sein de l'Union européenne, de l'OTAN et des Nations Unies. Pour défendre avec succès notre liberté et notre démocratie, promouvoir les droits humains et l'État de droit et garantir la sécurité et l'ordre international, nous devons œuvrer ensemble sur le plan international et multilatéral.

À l'heure où ces valeurs sont menacées, nous sommes plus que jamais déterminés à les défendre et à les porter avec force et conviction. Nous soutenons donc le peuple ukrainien et ses dirigeants élus démocratiquement dans leur lutte pour une société libre. La Belgique et les Pays-Bas entendent jouer un rôle actif pour relever ce défi géopolitique sans précédent.

La Belgique et les Pays-Bas jouissent tous deux d'une économie ouverte et résiliente, orientée vers la prospérité et le bien-être pour tous. En tant que pays voisins partageant une histoire et une langue communes, la Belgique et les Pays-Bas entretiennent des relations intensives. Nos liens historiques, socio-économiques et culturels étroits sont d'incontestables atouts. Nos citoyens et nos entreprises ont des intérêts similaires, tant sur le plan de la sécurité que de la résilience économique et sociale. En tant que « bons voisins », nous collaborons au-delà de nos frontières dans de nombreux domaines. C'est pourquoi nous nous efforçons d'éliminer les obstacles aux frontières ou d'en éviter de nouveaux.

Nous partageons une infrastructure étroitement interconnectée et profondément développée présentant des points de connexion clés pour l'énergie, les finances, les transports et la communication numérique. Nous nous efforçons de développer nos infrastructures et de sécuriser nos chaînes d'approvisionnement, en partant de notre position sur le Delta de l'Escaut-Meuse-Rhin.

Nos deux pays profitent tous deux des avantages de la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services en Europe. Nous sommes des acteurs de premier plan dans le domaine du commerce international et des investissements. L'innovation et une expertise hautement qualifiée sont les moteurs de nos progrès. Grâce à tous ces atouts, nous nous positionnons en tête du classement mondial des pays exportateurs.

Sécurité et Résilience

Le Brexit en 2016, la pandémie de Covid-19 et l'invasion russe de l'Ukraine ont rendu évidente la nécessité d'une coopération internationale plus intense. Non seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour garantir la sécurité et la prospérité en Europe. Au cours des prochaines années, nous nous efforcerons ensemble d'accroître notre résilience économique, de miser sur une OTAN forte et une Union

européenne solide. Dans le même temps, nous nous mettons en action pour confirmer notre modèle démocratique et préserver notre position commerciale ouverte.

C'est pourquoi nous renforcerons notre coopération en matière de sécurité intérieure et extérieure. Nous agissons tant dans une relation réciproque que dans un cadre européen et avec nos alliés au sein de l'OTAN. Nous cherchons à renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité économique et de la connaissance. Nous continuons à œuvrer pour garantir les droits et libertés fondamentaux, assurer la protection sociale et préserver notre environnement et notre climat. À l'instar d'autres forums internationaux, l'UE reste le cadre idéal à cette fin. À cet égard, il va de soi que l'UE ne peut jouer ce rôle avec succès que si tous les États membres respectent les principes fondamentaux de notre Union, notamment le respect de l'État de droit et le fonctionnement du marché intérieur.

Il est essentiel que l'UE fasse entendre sa voix sur les forums internationaux, et en particulier aux Nations Unies. La concertation belgo-néerlandaise, de préférence dans le cadre du Benelux, contribue à renforcer notre empreinte dans le processus décisionnel de l'UE et nous donne l'occasion de continuer à concrétiser notre engagement multilatéral.

Sécurité intérieure

La lutte contre la criminalité organisée est une priorité absolue, en particulier la lutte contre le trafic de stupéfiants. Pour lutter contre le trafic et la criminalité liés à la drogue, nous développons davantage notre coopération politique, stratégique et opérationnelle. À cet égard, nous adoptons une approche multidisciplinaire, axée sur la prévention, l'approche administrative, la détection et la condamnation, ainsi que sur la lutte contre les actifs criminels. Elle se fera, dans la mesure du possible, dans le cadre des structures et instruments de coopération existants. Nous tirons également des enseignements de la lutte contre la criminalité organisée ailleurs en Europe et nous renforçons la coopération avec les pays d'origine et de transit de la drogue et de la criminalité y afférente en dehors de l'Europe, comme l'Amérique latine. Nous nous efforçons activement de rendre nos noeuds logistiques plus résistants aux pratiques malhonnêtes.

Notre coopération judiciaire et policière est intense. La nouvelle convention Benelux de coopération policière entrera en vigueur en 2022. Les accords de mise en oeuvre de la convention donneront une impulsion importante à notre échange d'informations policières.

Le terrorisme et le radicalisme violent constituent à la fois une menace et un défi pour nos deux pays. Aujourd'hui, en Belgique et aux Pays-Bas, certaines personnes sont radicalisées ou fortement radicalisées et peuvent constituer une menace pour la sécurité et la société. Les financements étrangers indésirables peuvent être le germe d'idées antidémocratiques. Nos pays s'engagent à lutter contre les financements indésirables et coopéreront à cette fin. En outre, nous étudierons un mode de coopération dans le domaine de la formation des imams au niveau européen. Enfin, nous mènerons des concertations étroites sur d'autres formes d'extrémisme.

Notre démocratie se nourrit de la diversité des opinions et des débats critiques. Toutefois, un petit groupe radical peut saper la démocratie et la société en semant la désinformation, des théories du complot, et des sentiments anti-gouvernementaux ou antidémocratiques. Au niveau de l'UE, nous coopérons pour lutter contre la désinformation et renforcer la résilience de la démocratie européenne, notamment par la mise en oeuvre du plan d'action européen pour la démocratie.

Protection et sécurité extérieure

Nous pensons qu'il est essentiel que les personnes qui fuient l'Ukraine en raison de l'invasion russe trouvent un refuge. L'UE et ses États membres doivent réagir de manière unie et solidaire aux conséquences de l'agression russe, en portant secours aux pays voisins. La Belgique et les Pays-Bas considèrent qu'il est essentiel que les réfugiés ukrainiens soient accueillis au mieux.

La situation actuelle illustre une fois de plus l'importance d'une politique européenne efficace et humaine en matière d'asile et d'immigration. C'est pourquoi nous voulons accélérer la mise en œuvre du Pacte sur l'asile et la migration afin de contrôler les flux migratoires et de soulager les États membres. Pour y parvenir, la solidarité entre les États membres en matière d'accueil des demandeurs d'asile doit aller de pair avec la prise de responsabilité de chacun des États membres. Outre les progrès à engranger en matière d'examen et d'enregistrement, il est essentiel d'améliorer le fonctionnement du règlement de Dublin pour parvenir au juste équilibre.

Nos pays sont partisans d'une plus grande maîtrise des migrations. Nous misons d'une part sur le renforcement et l'amélioration de l'immigration légale et, d'autre part, sur la limitation de l'immigration irrégulière. C'est pourquoi nous voulons renforcer la sécurité de l'espace Schengen en consolidant les frontières extérieures, en améliorant l'application des règles européennes et en empêchant les flux migratoires secondaires. Nous collaborons également au renforcement de la coopération en matière de migration avec les pays d'origine et de transit et à l'analyse des causes profondes de la migration irrégulière. Nous continuerons à travailler ensemble pour remédier aux restrictions dues à la situation sanitaire lors des reprises et retours dans d'autres États membres de l'UE et dans les pays d'origine.

Nous soutenons l'initiative Benelux « Asile Migration Radicalism » (AMR), dans le cadre de laquelle les États membres échangent des informations sur les étrangers susceptibles de constituer une menace pour la sécurité nationale.

Nos pays ont décidé de renforcer la coopération en matière de gestion des crises. Les services consulaires offerts aux citoyens - en temps normal ou en temps de crise - constituent un domaine de coopération par excellence. Nous nous entraïdons, dans le cadre des évacuations ou des rapatriements, à force d'échanges d'informations et de soutien opérationnel, comme c'était le cas lors des opérations d'évacuation en Afghanistan ou lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En tirant les leçons de ces crises, nous voulons une meilleure approche consulaire européenne pour la sécurité et le confort de nos citoyens. C'est pourquoi, après les opérations en Afghanistan, nous avons lancé, avec le Luxembourg, la Finlande et la Pologne, une initiative visant à améliorer la coopération consulaire européenne en cas de crise. Nos pays consolideront leurs liens de coopération dans le domaine de la gestion des crises et examineront bientôt différentes options pour poursuivre l'échange d'expertise de manière pratique et pragmatique, notamment en ce qui concerne la sécurité des postes diplomatiques, l'échange d'équipes consulaires et l'échange d'informations et d'expertise en matière de sécurité.

Nos deux administrations des affaires étrangères ont développé un programme fructueux d'échange de fonctionnaires diplomatiques, que nous poursuivrons. C'est le cas chaque fois qu'un de nos pays siège au Conseil de sécurité. Dans un proche avenir, les Pays-Bas détacheront un diplomate auprès du département belge de la politique des sanctions, en vue de renforcer la politique de l'UE. Inversement, un diplomate belge sera détaché auprès de la direction néerlandaise Europa.

Les tensions géopolitiques actuelles et la guerre qui fait rage sur le sol européen nous obligent à faire face

à des menaces communes plus rapides et plus intenses. Nous avons donc approfondi notre coopération en matière de défense. Aujourd'hui déjà, nous entretenons des liens militaires étroits au travers de nos marines intégrées, de la surveillance commune de l'espace aérien Benelux et de la collaboration entre nos forces spéciales. Les nouvelles frégates et les nouveaux navires de lutte contre les mines sont développés et achetés ensemble. Ces démarches approfondissent encore la coopération existante. Il en va de même pour l'acquisition conjointe de nouveaux drones de reconnaissance. À l'avenir, nous collaborerons étroitement au développement et à l'opérationnalisation de nouvelles capacités telles que les F-35 ou les systèmes sans pilote.

La coopération durable en matière de défense entre nos pays est un pas sur la voie d'une coopération européenne accrue en matière de défense. La nouvelle « boussole stratégique de l'UE » donne également une impulsion importante aux pays européens pour qu'ils intensifient leur coopération militaire. Il est urgent d'y donner suite. Il s'agit de renforcer les missions militaires, d'élaborer davantage de projets communs pour développer les capacités européennes et de renforcer la résilience aux menaces cyber et hybrides. Nos deux pays sont également d'avis d'étendre leur coopération dans le domaine de la lutte contre les mines et les frégates à d'autres pays européens. L'OTAN et l'UE ne sont pas opposées l'une à l'autre, mais doivent se renforcer mutuellement de façon optimale.

L'augmentation et la diversité des menaces ainsi que l'instabilité croissante dans notre environnement nécessitent également une coopération accrue dans le cadre des opérations à l'étranger. La Belgique et les Pays-Bas collaborent déjà étroitement sur le plan opérationnel, notamment par des contributions conjointes avec l'Allemagne et la Norvège à la Force de réaction de l'OTAN et à la Présence avancée renforcée en Lituanie, au Sahel, ainsi que dans les escadrons maritimes de l'OTAN. En outre, les Pays-Bas et la Belgique ont travaillé en étroite collaboration et se sont apportés un soutien mutuel en Irak et en Jordanie dans la lutte contre l'EI. La Belgique et les Pays-Bas examinent dans un cadre européen, de l'OTAN ou de l'ONU ou dans un cadre bilatéral ce qu'ils peuvent encore faire ensemble.

Nous partageons également des expériences et des idées pour aider nos forces armées à faire face à de nouveaux défis, tels qu'une meilleure approche pour maintenir en service et recruter les bonnes personnes. Nous entendons également échanger des informations plus intenses sur les menaces hybrides, la cybersécurité, la mobilité militaire et la *green defence*. Dans le cas des cybermenaces, la coopération au sein de la coalition demeure essentielle pour la formulation de la réponse diplomatique, le renforcement de la résilience et la dissuasion des cyberattaques. Cette coopération intervient également à un niveau diplomatique.

Parallèlement, nous unissons nos forces pour lutter contre les cybermenaces et autres menaces contre les infrastructures vitales de la mer du Nord et de nos ports et installations portuaires. Nous collaborons également pour garantir la sécurité et la sûreté de la navigation dans la zone maritime la plus fréquentée du monde et pour faire imposer le respect de l'environnement dans les zones offshore existantes.

Résilience renforcée

Nos pays sont des champions absolus du commerce international. Une situation qui les rend également particulièrement sensibles aux perturbations. C'est pourquoi nous œuvrons ensemble au renforcement de notre résilience économique et des connaissances.

Cette ambition commence par le fondement de notre croissance économique, de notre cohésion sociale et de notre compétitivité, et se prolonge dans l'accélération des transitions vertes et numériques. Un marché

intérieur fort exige des règles européennes solides en matière de concurrence et d'aides d'État, qui garantissent une concurrence loyale et équitable. Nous devons éviter que les États membres ne se disputent les aides d'État, créant ce faisant une course aux subventions. Les instruments tels que les *Projets d'intérêt commun européen* (IPCEI) devraient se concentrer sur les technologies innovantes de pointe et remédier aux défaillances du marché.

Une économie résiliente requiert par ailleurs que l'Europe renforce sa position géo-économique et réduise les risques de dépendance stratégique indésirable, tout en garantissant l'ouverture de nos économies. Afin de mettre en place un système d'autonomie stratégique ouverte et de rester à la pointe de la technologie, nous devons continuer à investir dans des technologies innovantes de pointe et durables et continuer à coopérer au niveau international.

Nos pays collaboreront activement pour renforcer, sur la base de notre réputation et de notre savoir-faire communs, le leadership européen dans les semi-conducteurs avancés au sein des chaînes de valeurs mondiales. Nous veillons ensemble à ce que nos entreprises et nos instituts de recherche jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du "EU Chips Act" et dans les IPCEI consacrés à la microélectronique. Nos pays participent également activement à d'autres IPCEI dans le domaine de l'hydrogène, des infrastructures de services cloud et de la santé.

Nous voulons également consolider notre leadership grâce à la construction du Télescope Einstein, un observatoire sophistiqué des ondes gravitationnelles. Notre région frontalière avec l'Allemagne offre à cet effet l'environnement géologique idéal et l'écosystème parfait pour nos instituts de la connaissance et nos entreprises de haute technologie. Nous travaillerons en étroite collaboration et, lorsque les décisions en matière de participation et de financement seront positives, nous prendrons les mesures nécessaires aux niveaux national, régional et à tous les niveaux pertinents, afin de préparer ensemble une candidature affirmée et attrayante au cours de la période 2023-2024.

Nous souhaitons consolider notre leadership mondial dans la production de radio-isotopes médicaux en appréhendant la problématique au niveau européen. Nous voulons œuvrer en faveur d'une capacité de production et d'une disponibilité suffisantes des traitements par radio-isotopes médicaux dans l'UE. Nous désirons également travailler de concert pour trouver une solution européenne aux déchets hautement radioactifs et contribuer ainsi au soutien européen pour les applications nucléaires, y compris le projet MYRRHA. Nous prévoyons un échange d'applications pratiques dans le domaine des dernières technologies radio 5G afin que les solutions innovantes puissent soutenir l'économie de nos pays.

La Belgique et les Pays-Bas sont des économies très ouvertes, ce qui rend essentiel un système de commerce international bien réglementé et offrant des conditions de concurrence équitables. Ces aspects sont cruciaux si nous voulons continuer à garantir l'accès au marché mondial à nos entreprises, même à une époque où les pays tiers resserrent le cloisonnement de leurs marchés. L'égalité des conditions de concurrence exige également que nous nous attaquions à la concurrence toujours plus virulente et souvent déloyale. Le nouveau règlement sur l'instrument relatif aux marchés publics internationaux constitue également une étape importante pour nos pays. En outre, nous renforçons le screening des investissements étrangers qui seraient susceptibles de rendre notre dépendance et notre influence vis-à-vis des pays autoritaires trop importantes. Nous avons convenu de critères similaires à cet effet.

Les restrictions d'approvisionnement territoriales font partie de ces pratiques commerciales déloyales qui entraînent un désavantage concurrentiel et des répercussions négatives sur les prix et l'offre pour les consommateurs. Nous demandons à la Commission européenne de prendre les mesures nécessaires à cet égard.

Les accords commerciaux de l'UE contribuent à l'instauration de conditions de concurrence équitables et à la diversification des chaînes de valeur. Ils doivent respecter nos normes sociales, durables et sociétales. Nous travaillons donc en étroite collaboration pour veiller à ce que ces conditions essentielles soient dûment prises en compte lors de la conclusion des accords européens sur le commerce et les investissements. Ensemble, nous préconisons une législation européenne ambitieuse concernant le devoir de diligence. C'est essentiel si l'on veut atteindre pleinement les objectifs du *Green Deal* européen. Cette législation doit exclure définitivement les conditions de travail inhumaines et empêcher les violations des droits humains et du travail, ainsi que les atteintes à l'environnement et au climat dans les chaînes de valeurs internationales. Une approche européenne cohérente, incluant la législation de l'UE et des mesures d'accompagnement, favorise l'égalité des conditions de concurrence et accroît l'impact dans les pays producteurs.

L'inflation croissante est une menace pour notre prospérité et doit être jugulée. Il nous faut accroître la résilience de nos finances publiques par rapport aux chocs extérieurs, comme la crise sanitaire et la crise russe. Au sein de l'UE, nous en appelons donc à des critères efficaces pour parvenir à des finances publiques structurellement saines et résilientes et pour garantir les investissements publics nécessaires. La poursuite de l'achèvement de l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux doit permettre à nos citoyens et à nos entreprises de tirer pleinement parti des possibilités de financement européennes, vastes et profondes, tout en garantissant notre stabilité financière.

Dans le cadre de la transition numérique, notre coopération au niveau international, européen et bilatéral est essentielle. La numérisation offre de belles opportunités à notre société et à notre économie, par exemple grâce à un marché européen du numérique solide, à des infrastructures numériques de qualité et à une coopération ambitieuse en matière d'innovation technologique. Mais elle pose autant de défis et est susceptible d'engendrer une fracture numérique, des déséquilibres de pouvoir, une empreinte écologique excessive et des inégalités croissantes au sein de notre société. En tant qu'autorités publiques, nous devons veiller à stimuler et à saisir les opportunités de la transition numérique, d'une manière qui soit compatible avec nos valeurs de sécurité, de démocratie, d'État de droit et d'autodétermination. C'est ainsi que nous encouragerons une économie numérique ouverte, équitable et sûre, qui permet aux entreprises d'innover, protège efficacement les consommateurs et contribue à une croissance économique durable. Il est essentiel de mener ensemble une lutte déterminée contre la désinformation, en particulier à la lumière des développements les plus récents, notamment la crise en Ukraine et la pandémie de Covid-19.

Les Pays-Bas et la Belgique se rallient à d'autres leaders européens dans le domaine de la numérisation au sein de la *Coalition of the Willing*. Nous travaillons ensemble à la composition d'un peloton de tête numérique pour réaliser l'ambition numérique européenne. Une des propositions actuelles concerne le nouveau règlement eIDAS. Les Pays-Bas et la Belgique soutiennent cette importante proposition qui constitue une belle avancée vers une coopération numérique européenne. À cet égard, nous voulons que la confiance des citoyens dans une identité numérique soit une priorité. Transparence, maîtrise de ses données et prévisibilité de la mise en œuvre de l'identité numérique sont des aspects essentiels à nos yeux.

Durabilité

Les récents rapports du GIEC et de l'IPBES nous rappellent l'urgence de la crise du climat et de la biodiversité. Nous devons limiter le réchauffement de la planète, conformément à l'accord de Paris, afin de parvenir à un réchauffement de 1,5 °C maximum. L'objectif doit être de réaliser une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % au niveau de l'Union européenne d'ici 2030 (par rapport à 1990) et d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. Le contexte géopolitique renforce

l'importance de réduire de manière drastique notre dépendance à l'égard des énergies fossiles, tout en gardant à l'esprit les autres dépendances qui pourraient en résulter.

Nous assumons donc nos responsabilités et nous trouverons des solutions rapides, efficaces et responsables. En tant que régions à forte intensité de connaissances et de haute technologie, nos pays sont en position de force en matière de transition énergétique et l'ambition d'en devenir un leader en Europe est réaliste. En tant que porte d'entrée industrielle et logistique de l'Europe, les ports du delta de l'Escaut et de la Meuse constituent un puissant levier pour réaliser la transition vers la durabilité. Ensemble, nous voulons être les pionniers d'une transition durable et équitable, qui ne laisse personne sur le côté et place au premier rang des priorités un prix abordable de l'énergie pour nos familles et nos entreprises.

En outre, nous nous engageons en faveur d'un avenir plus durable pour la prospérité et le bien-être, tant dans nos pays qu'ailleurs dans le monde. L'organisation de missions commerciales, comme la mission néerlandaise prévue autour de la circularité en mai 2022, peut grandement contribuer à cet objectif.

Une mobilité meilleure et durable

Au sein de l'UE, les Pays-Bas et la Belgique se sont souvent employés à élaborer une législation ambitieuse en matière de mobilité durable, telle que les normes de CO2 pour les voitures et les camionnettes de livraison, et à la mise en place d'infrastructures alternatives de ravitaillement et de recharge dans l'UE. Des échanges de connaissances ont également lieu dans un cadre Benelux et lors de réunions bilatérales concernant les politiques de zéro émission pour les véhicules et les infrastructures de carburants de substitution. La coopération Benelux et bilatérale est également fructueuse en ce qui concerne la politique autour du vélo. Ainsi, les pays du Benelux et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie développent conjointement une feuille de route transfrontalière pour la promotion du vélo.

Les ports du delta de l'Escaut et de la Meuse sont la porte d'entrée la plus importante pour notre hinterland industriel et logistique. Ils doivent le rester demain. C'est pourquoi nos pays intensifient les concertations, avec la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et le gouvernement fédéral allemand, sur les futures infrastructures transfrontalières, y compris le projet 3RX. Nous terminerons les travaux des deux groupes de travail concernés, l'un traitant spécifiquement de l'analyse coûts-bénéfices du projet 3RX et l'autre élaborant une approche plus large de la mobilité, au début de 2023, afin de jeter les bases d'une décision politique. Nous tenterons ainsi de diversifier les connexions entre nos ports du delta et de combler les chaînons manquants avec le reste de l'Europe.

En route vers l'indépendance énergétique

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a démontré sans réserve l'importance de réduire au plus vite et de manière irréversible notre dépendance énergétique à l'égard de la Russie. Nous devons œuvrer à une diversification accélérée des sources d'approvisionnement en pétrole et en gaz, accélérer la transition énergétique, notamment en élevant nos ambitions de développement de parcs éoliens offshore et d'hydrogène vert. C'est dans cette perspective que nous nous engagerons ensemble au niveau de l'UE.

La sécurisation de l'approvisionnement en gaz pour le prochain hiver et les prix élevés de l'énergie, non seulement incitent à la recherche de nouveaux fournisseurs, mais démontrent également la nécessité d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables. Pour limiter le recours aux énergies fossiles, il est essentiel d'intégrer une plus grande part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. L'efficacité

énergétique des bâtiments et l'électrification de la demande d'énergie dans les bâtiments et les transports sont des leviers importants à cet égard.

La disponibilité des matières premières critiques est une des étapes importantes sur la voie de la transition énergétique. Dans ce contexte, nous collaborerons afin d'évaluer les flux de matières premières des deux pays vers l'Union. Les processus de l'économie circulaire, y compris pour les matières premières utilisées dans les technologies énergétiques renouvelables, doivent soutenir cette démarche.

Environnement et climat

Pour atteindre les objectifs climatiques, nous accélérerons la transition de nos économies. Les récentes inondations dévastatrices survenues dans nos pays au cours de l'été 2021 ont une nouvelle fois révélé cette nécessité au grand jour. Nous renforcerons notre coopération dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, en particulier en ce qui concerne les lacunes en matière d'assurance, et intégrerons l'impact du dérèglement climatique dans nos politiques macrofiscales. Nous sommes également déterminés à mettre pleinement en œuvre la stratégie de l'UE en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique, afin d'atteindre la résilience climatique d'ici à 2050.

Afin d'assurer le plus rapidement possible la sécurité stratégique de nos entreprises, de nos investisseurs, de nos citoyens et de nos décideurs politiques à tous les niveaux et de garder le cap du 1,5° C, nous nous employons à adopter rapidement un ensemble de mesures ambitieux et équilibré « Fit for 55 » qui donne pleine exécution à la loi européenne sur le climat.

La criminalité environnementale menace de différentes manières la viabilité de nos deux pays et a souvent des conséquences transfrontalières. L'élaboration du *Green Deal* européen créera de nouvelles opportunités pour les criminels. C'est pourquoi il est essentiel que nos services nationaux de recherche et les autorités de contrôle de nos ports travaillent en étroite collaboration pour identifier et combattre cette criminalité, afin d'éviter un effet d'entraînement, par exemple dans le commerce et le transport illégaux de déchets, de flux pétroliers et d'essences de bois protégées.

La Belgique et les Pays-Bas réservent des fonds pour le financement de la transition et pour œuvrer à la durabilité des investissements publics et privés et au financement international du climat à long terme après 2025. En outre, la transformation de notre économie d'un modèle linéaire en un modèle circulaire et neutre d'un point de vue climatique nous permettra d'économiser des ressources financières, d'atteindre une utilisation plus efficace de l'énergie et d'autres ressources, de créer des emplois et de réduire l'impact de la production et de la consommation sur l'environnement environnemental et social.

Nous étudierons les moyens de coopérer dans le domaine du captage et du stockage du carbone (CSC) et nous élaborerons plus avant les modalités avec nos autorités compétentes.

En outre, nous convenons de rester en contact étroit au sujet de nos plans nationaux de déploiement des infrastructures hydrogène. Nous étudierons également la possibilité d'explorer la piste d'infrastructures transfrontalières.

Nous échangerons des connaissances et des expériences en matière de transition énergétique et de préservation de l'environnement bâti. Nos pays connaissent une situation de départ similaire et peuvent tant apprendre les uns des autres.

Nous soutiendrons des mesures ambitieuses contre la déforestation importée. Nos pays ont signé le partenariat « Amsterdam declaration ». Nous plaiderons en faveur d'une interdiction des exportations des produits chimiques les plus dangereux interdits dans l'UE.

Le principe *One World, One Health* est au cœur de nos actions, en reconnaissant le lien essentiel entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement et en l'intégrant dans les différents domaines stratégiques. Plusieurs secteurs, disciplines et communautés doivent coopérer à différents niveaux de la société pour promouvoir le bien-être et faire face aux menaces pour la santé et les écosystèmes, tout en répondant aux besoins collectifs en eau, énergie et air propres, à la nécessité d'une alimentation sûre et nutritive et aux besoins liés au dérèglement climatique. Notre politique doit avoir pour objectif de protéger et de restaurer les limites de la planète afin de garantir une planète saine et viable pour les générations actuelles et futures.

Nous nous engageons à réduire les substances nocives, telles que les PFAS, dans nos rivières à des niveaux qui n'entraînent pas d'effets néfastes sur la santé et les écosystèmes. Cette démarche est conforme à l'Ambition européenne *Zero Pollution*, en particulier à la Stratégie chimique pour la durabilité et au plan d'action y afférent.

Vers des chaînes de valeurs mondiales plus durables

Parce qu'ils regardent dans la même direction, nos deux pays peuvent renforcer leur coopération dans des domaines prioritaires communs tels que l'égalité des genres, les droits humains, la protection sociale, la lutte contre la fraude sociale, le climat, les sciences, la sécurité et les questions de santé mondiale. Nous le faisons, notamment dans le domaine de la préparation à la pandémie et de la production locale de vaccins en Afrique. Au sein des forums internationaux et des institutions multilatérales, nous nous engageons également à coordonner au maximum nos positions.

En outre, nous continuons à œuvrer en faveur d'une chaîne de valeurs et de commerce durable, dans le respect des droits de l'homme et du travail, du climat et de l'environnement, sans déforestation, sans travail forcé et/ou des enfants, et avec des salaires et des revenus décents. C'est un enjeu mondial que de promouvoir une coopération internationale durable dans nos pays partenaires. Les pays en développement doivent être soutenus dans leur demande de ne plus être victimes du pillage des matières premières, afin qu'ils puissent réaliser pleinement leur potentiel de développement au profit de leurs citoyens.

L'inégalité dans les chaînes commerciales mondiales et la résilience des systèmes alimentaires mondiaux sont des questions urgentes. Ainsi, les salaires des travailleurs et les revenus des petits agriculteurs qui permettent la consommation quotidienne de chocolat, de vêtements, de café, de fruits tropicaux et de fleurs, par exemple, sont souvent très inférieurs au revenu décent. De plus en plus d'autorités, d'entreprises, d'investisseurs et d'ONG ont adopté le principe du revenu décent en guise de point de référence autour duquel travailler. En tant qu'autorités à la tête de pays consommateurs, nos pays partagent cette ambition, et nous collaborerons avec les pays producteurs par le biais de notre engagement diplomatique et viserons à conclure des accords communs.

Nos pays se réuniront dans la perspective du « Living Wage Summit » qui se tiendra à Bruxelles en octobre 2022. Avec à l'esprit la COP27 de novembre 2022, nous intensifions nos concertations sur la transformation durable et approfondie des systèmes alimentaires mondiaux. Nous soutiendrons également la coopération entre les différentes plateformes nationales pour le cacao durable et les petits producteurs dans le cadre d'initiatives européennes. L'organisation de la Conférence mondiale sur le cacao en Belgique

en 2024 offrira une occasion particulière de promouvoir notre coopération en matière de cacao durable, en attachant là encore une attention particulière aux revenus décents.

Collaboration transfrontalière

Le cœur de notre coopération bat dans notre région transfrontalière, dans la proximité entre voisins, collègues, partenaires commerciaux, amis et familles de part et d'autre de la frontière. Nous sommes déterminés à promouvoir ces relations étroites et nous prendrons de nouvelles mesures pour éviter et supprimer les obstacles aux frontières, sur la base de faits et de besoins pratiques. Nous tenons à maintenir l'impact sur les régions transfrontalières à l'agenda européen. Nous défendons leur position particulière dans la libre circulation européenne, même en temps de crise et de pandémie. Le suivi de notre document Benelux-Pays baltes sur l'introduction d'un « test transfrontalier » dans le processus décisionnel européen constitue l'instrument par excellence.

Fiscalité

Une nouvelle convention sur la double imposition stimulera le travail transfrontalier et offrira une plus grande sécurité aux employeurs et aux travailleurs. Les deux gouvernements se félicitent des progrès accomplis dans les négociations en vue de l'adaptation de la convention fiscale bilatérale et espèrent qu'un accord politique sera dégagé cette année.

Lutte contre les catastrophes

Nous examinerons comment mettre à jour la convention du 14 novembre 1984 sur l'assistance mutuelle en matière de lutte contre les catastrophes et les accidents. Sur le plan opérationnel, nous poursuivrons et consoliderons notre coopération de crise, qui a notamment porté ses fruits lors des inondations de l'été 2021.

Égalité des chances

Outre la lutte contre le harcèlement sexuel transfrontalier, nos deux pays sont des porte-drapeaux de la protection et de la promotion de l'égalité des chances pour la communauté LGBTI+. Nous continuons à montrer l'exemple et à promouvoir l'égalité des chances pour tous dans la société. Compte tenu de nos valeurs communes, mais aussi de nos problèmes communs, nos deux pays renforceront leur coopération dans la lutte contre le harcèlement sexuel transfrontalier, soutiendront une politique européenne de lutte contre les violences sexuelles, échangeront les bonnes pratiques et s'engageront en faveur de tous les membres de la communauté LGBTI+. Nous voulons renforcer l'émancipation des femmes et de la communauté LGBTI+, notamment en luttant contre les inégalités entre les genres et les stéréotypes de genre.

Trafic durable de passagers

Nous redoublons d'efforts pour améliorer l'accessibilité transfrontalière et la mobilité durable. Nous continuerons à améliorer le transport transfrontalier (court) de marchandises entre nos deux pays. Des pistes d'amélioration sont également à l'étude concernant le trafic transfrontalier de passagers, comme les liaisons Anvers-Roosendaal, Anvers-Breda, Anvers-Hamont-Weert et Liège-Maastricht Aix-la-Chapelle. Pour confirmer cette volonté de coopérer, la Belgique et les Pays-Bas ont revu aujourd'hui les accords réciproques de 2016 sur les liaisons ferroviaires transfrontalières courtes.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be